



AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES

« Marché de fourniture d'équipement médical et non médical pour les HGR du district de Lukaya : Kisantu, Lukula, Nselo, Ngidinga, République Démocratique du Congo »

1. Référence de publication

RDC 1015711/08

2. Procédure

Ouverte

3. Programme

ASSNIP 1 Bas-Congo consolidation.

4. Financement

Convention spécifique entre la RDC et le Royaume de Belgique concernant le 'Projet d'Appui *au Système de Santé aux Niveaux Intermédiaire et Périphérique (ASSNIP) dans 5 zones de santé du Bas-Congo : phase de consolidation des acquis*'.

Convention de Mise en Œuvre entre l'Etat Belge et la Coopération Technique Belge concernant le 'Projet d'Appui *au Système de Santé aux Niveaux Intermédiaire et Périphérique (ASSNIP) dans 5 zones de santé du Bas-Congo : phase de consolidation des acquis*'.

Code NAVISION : RDC1015711 - Ligne budgétaire : A_03_02

5. Pouvoir adjudicateur

Coopération Technique Belge

SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

6. Description du marché

Le marché a pour objet la fourniture, livraison et installation d'équipements médicaux et non médicaux dans les Hôpitaux Généraux de Référence (HGR) de Kisantu, Lukula, Nselo, Ngidinga dans la province Bas-Congo en R.D.C.

Il a pour objet également la formation sur site des équipes appelées à utiliser ces équipements dans les différents HGR et en assurer le service après-vente pendant la période de garantie.

7. Nombre et intitulés des lots

Le marché comporte dix lots (10) :

- Lot N°1 : Equipements Médicaux
- Lot N°2 : Equipements Médicaux / Respirateurs
- Lot N°3 : Equipements Médicaux / Moniteurs
- Lot N°4 : Equipements Médicaux / Echographes
- Lot N°5 : Mobilier Hospitalier
- Lot N°6 : autre Matériel Médical

- Lot N°7 : Equipement de Stérilisation
- Lot N°8 : Instruments Médicaux
- Lot N°9 : Matériel Textile
- Lot N°10 : Equipement de Laboratoire

CONDITIONS DE PARTICIPATION

8. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions aux personnes physiques et aux personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires) qui sont établies dans l'un des pays ACP, un des Etats membres de l'Union européenne ou dans un pays ou un territoire autorisé par l'accord de Partenariat ACP-CE. La participation à la procédure est également ouverte aux organisations internationales. Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires de ces pays.

9. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de fournitures, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.3.3 du *Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures de l'UE*.

10. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre seulement une offre par lot. Les offres ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise au cas où son offre serait retenue pour plusieurs lots. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres.

11. Garantie de soumission

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie de soumission de **€5.000 pour les lots 1 et 4 et de €1.500 pour chacun des autres lots** lors de la remise de leur offre. Cette garantie sera restituée aux soumissionnaires non retenus une fois que l'appel d'offres aura été mené à terme, et à l'attributaire ou aux attributaires après la signature du contrat par toutes les parties. Cette garantie sera utilisée si le soumissionnaire n'honore pas toutes les obligations stipulées dans l'appel d'offres.

12. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution égale à **10 %** de la valeur du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai de 30 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le pouvoir adjudicateur. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité; un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la deuxième offre conforme la moins disante.

13. Réunion d'information et/ou visite de site

Aucune réunion d'information ni visite de site n'est prévue.

14. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

15. Période de mise en oeuvre des tâches

Les fournitures devront être livrées dans un délai de 180 jours, allant de la signature du contrat jusqu'à la réception provisoire.

CRITÈRES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

16. Critères de sélection

Les critères de sélections suivants seront applicables aux soumissionnaires. Dans le cas où l'offre est soumise par un consortium, ces critères seront d'application au consortium dans son ensemble :

- 1) **Capacité économique et financière du soumissionnaire** (basée sur le point 3 du formulaire de soumission pour l'appel d'offres fournitures). Au cas où le soumissionnaire est un organisme public, des informations équivalentes devront être soumises.
 - a) Le chiffre d'affaire moyen annuel du soumissionnaire doit être au moins une fois et demie le montant de l'offre.
- 2) **Capacité professionnelle du soumissionnaire** (basée sur les points 4 et 5 du formulaire de soumission pour l'appel d'offres fournitures) :
 - a) avoir la certification professionnelle appropriée pour ce contrat, telle qu'une licence de vente des équipements biomédicaux émise par l'autorité compétente dans le pays de résidence du soumissionnaire.
 - b) Au moins trois personnes faisant partie des effectifs du soumissionnaire travaillant actuellement dans les domaines en rapport avec le présent marché.
- 3) **Capacité technique du soumissionnaire** (basée sur les points 5 et 6 du formulaire de soumission pour l'appel d'offres fournitures) :
 - a) Le soumissionnaire doit avoir mené à bien pendant les trois dernières années au moins trois projets d'un budget similaire à celui du présent marché dans des domaines liés à celui du présent marché.

Un opérateur économique peut, le cas échéant et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. A titre d'exemple, le pouvoir adjudicateur pourrait considérer cela inapproprié lorsque l'offre repose en majeure partie sur les capacités d'autre(s) entité(s) ou y fait appel pour des critères clefs. Si l'offre fait valoir les capacités d'autres entités, elle doit dans ce cas prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché, par exemple par la production de l'engagement de ces entités de les mettre à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l'opérateur économique, devront respecter les mêmes règles d'éligibilité et notamment de nationalité, que l'opérateur économique en question. En outre les informations relatives à cette/ces entité(s) tierce(s) pour les critères de sélection pertinents devront être reprises dans un document séparé. Les preuves de leur capacité devront également être fournies lorsque le pouvoir adjudicateur en fait la demande.

17. Critères d'attribution

Prix

SOUMETTRE UNE OFFRE

18. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le dossier d'appel d'offres est disponible à l'adresse Internet suivante : www.btcctb.org . Il est également disponible auprès du pouvoir adjudicateur. Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour marché de fournitures inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

Jean-Marc LABIS,
Responsable de Projet ‘Programme d’Etudes et d’Expertises’
Responsable Marchés Publics 10ième FED
Représentation de la Coopération Technique BELGE
Sise croisement des avenues Colonel Ebeya et de l’Hôpital,
Immeuble CAP IMMO, N°H1/1,
Kinshasa - Gombe.

E – mail : eric.demilliano@btcctb.org avec copie à genevieve.martin@btcctb.org

avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 19. Le pouvoir adjudicateur doit répondre aux questions au moins 11 jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d’appel d’offres sont publiés au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres sur le www.btcctb.org .

19. Date limite de soumission des offres

Les offres doivent parvenir au pouvoir adjudicateur obligatoirement par porteur ou par courrier express au plus tard **le vendredi 22 mars 2013 à 12h00 (heure de Kinshasa)**, dans les locaux de la Coopération Technique Belge, Sise croisement des avenues Colonel Ebeya et de l’Hôpital, Immeuble CAP IMMO, N°H1/1, Kinshasa – Gombe (eric.demilliano@btcctb.org).

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

20. Séance d’ouverture des offres

La séance d’ouverture aura lieu le même jour, soit le **vendredi 22 mars 2013 à 14h30 (heure de Kinshasa)** dans la salle des réunions de la Coopération Technique Belge, Sise croisement des avenues Colonel Ebeya et de l’Hôpital, Immeuble CAP IMMO, N°H1/1, Kinshasa – Gombe

21. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cette appel d’offres doivent être faites en français

22. Base juridique

Convention spécifique entre la RDC et le Royaume de Belgique concernant le ‘Projet d’Appui *au Système de Santé aux Niveaux Intermédiaire et Périphérique (ASSNIP) dans 5 zones de santé du Bas-Congo : phase de consolidation des acquis*’.

Convention de Mise en Œuvre entre l’Etat Belge et la Coopération Technique Belge concernant le ‘Projet d’Appui *au Système de Santé aux Niveaux Intermédiaire et Périphérique (ASSNIP) dans 5 zones de santé du Bas-Congo : phase de consolidation des acquis*’.

Code NAVISION : RDC1015711 - Ligne budgétaire : A_03_02